

**PROCÈS-VERBAL**  
**RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**École Cœur-Immaculé-de- Marie**  
**Réunion de 25 Janvier 2017, 18h30**

---

**Membres présents :**

**Représentants des parents**

- Mme Claudine Benoit
- Mme Lucie Marcotte
- M. Vincent Morissette

**Direction**

- Mme Isabelle Gaigeard

**Représentante du service de garde**

- Mme Martine Keranguyader

**Représentants des enseignants**

- Mme Ève Ayotte
- Mme Dina Sergerie
- Mme Anny Juby

---

**1. Mot de bienvenue / Ouverture de l'assemblée**

Début de la rencontre : 18h38

Il y a quorum

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Marcotte veut aborder le cours de gardiens avertis, qui sera ajouté au point 9, varia. L'ordre du jour est proposé par Mme Dina Sergerie, secondé par M. Vincent Morissette et adopté à l'unanimité.

**3. Adoption du PV du 16 novembre 2016**

On souligne quelques coquilles qui seront corrigées. Le procès-verbal est proposé par Mme Ève Ayotte, secondé par Mme Anny Juby et adopté à l'unanimité.

#### **4. Période réservée au public**

Personne ne souhaite participer à la période réservée au public.

#### **5. Pour approbation**

##### a) Photos scolaires

Mme Gaigeard nous informe que nous devons réserver la date et la compagnie qui fera les photos scolaires pour l'année scolaire 2017-2018. La journée de la prise de photos se tiendra en septembre 2017, soit un peu plus tôt qu'à l'habitude. Mme Gaigeard nous questionne également à savoir si nous reconduisons le mandat de la société Imagimage qui a réalisé les photos de l'année 2016-2017. La société Imagimage est proposée pour 2017-2018 par Mme Dina Sergerie, secondée par Mme Claudine Benoit et adoptée à l'unanimité.

##### b) Sorties éducatives

Deux sorties éducatives sont ajoutées au calendrier. Le groupe 51 de Mme Ève Ayotte ira à l'école Georges-Vanier le 24 février 2017 dans le cadre du projet robotique. Cette sortie est gratuite à l'exception du transport qui sera effectué par autobus scolaire. À cet effet, une demande de subvention pour l'activité a été effectuée au maire de l'arrondissement et une subvention de 500\$ a été accordée. L'école a fait préparer des chandails à l'effigie de l'équipe de robotique de l'école. Ceux-ci seront également payés par la subvention reçue. Le transport ainsi que les chandails dépassent légèrement le montant de 500\$. Mme Gaigeard nous demande de pouvoir prendre l'excédent dans le fonds des parents. L'activité et le dépassement de coût financé par le fonds des parents sont proposés par Mme Ève Ayotte, secondés par Mme Martine Keranguyader et adoptés à l'unanimité.

Les groupes 62 et 63 iront au centre des sciences de Montréal. L'activité est financée en totalité par l'École Montréalaise. Puisque toutes les sorties de l'École Montréalaise (déjà établies au calendrier ou à venir) ont déjà été approuvées au début de l'année lors de la première réunion du CÉ, aucune approbation n'est requise.

#### **6. Pour adopter**

##### a) Activité de financement fête de la St-Valentin et soirée cinéma

Une soirée cinéma se tiendra le mercredi 15 février (le lendemain étant une journée pédagogique). Il n'y aura aucun frais demandé pour le visionnement. Toutefois, le popcorn et le jus seront vendus (1\$ pour le jus et 2\$ pour le popcorn).

Il n'y aura pas de danse de St-Valentin puisque les élèves du 3e cycle ont été questionnés via sondage et ceux-ci ont préféré la soirée cinéma.

Une seule représentation aura lieu pour toutes les classes. Le concept est proposé par Mme Martine Keranguyader, secondé par Mme Dina Sergerie et adopté à l'unanimité.

## **7. Pour être proposé ou informé**

### **a. Parascolaire**

Le parascolaire a débuté la semaine du 22 janvier 2017 et se terminera le 5 avril 2017. Les activités se dérouleront sur 20 semaines, à raison de 2 cohortes et pour une durée de 10 semaines chacune. L'activité d'improvisation a été annulée par manque d'intérêt et d'inscriptions. Mme Gaigeard nous indique qu'il n'a pas été possible de la remplacer par une activité multisports supplémentaire à cause des courts délais.

### **b. Politique SDG (sortie des journées pédagogiques)**

Mme Lucie Marcotte nous informe qu'il y a eu une rencontre de quartier le 16 janvier 2017. La nouvelle politique sur la qualité des services de garde de Montréal vise à rendre les sorties réalisées lors des journées pédagogiques accessibles à tous les enfants et ce, à moindre coût. Lors de cette rencontre, la commissaire demandait aux présidents des CÉ et aux directions d'école comment avait été reçue la nouvelle politique sur la qualité des services de garde adoptée le 18 mai 2016. Mme Marcotte s'est aperçue que l'adoption de la résolution 11 qui encadre l'accessibilité des sorties des journées pédagogiques avait échappé au CÉ et que CIM ne respectait pas les règles d'accessibilité relativement aux sorties lors des journées pédagogiques. Mme Marcotte a constaté lors de la rencontre :

- que beaucoup d'écoles du grand sud-ouest n'offrent pas de sorties à toutes les journées pédagogiques;
- que les sorties offertes sont limitées et à des coûts raisonnables de moins de 15\$ (incluant le frais de base de 9\$ de la journée pédagogique);
- et que les sorties sont même quelquefois gratuites.

Mme Marcotte informe le CÉ qu'il ne pourra pas adopter une liste de sorties pédagogiques telle que celle qui nous a été présentée l'an dernier. Elle indique également qu'un nivelage du coût des sorties, afin que toutes les sorties soient de 12\$, n'est pas possible.

### **c. Campagne de financement (chocolat)**

Le 1<sup>er</sup> février 2017, Mme Marie-Claude de chocolat Lamontagne rencontrera les élèves. Le chocolat de la campagne de financement sera distribué avant la relâche. Tout comme l'an passé, il faudra retourner au terme de la campagne la valeur de la boîte soit en argent ou soit en items invendus.

### **d. Budget**

Mme Gaigeard nous indique que l'école a reçu le don de la caisse populaire.

Fonds 1 : Pour les ressources matérielles et la pédagogie. Le solde restant sera utilisé d'ici la fin de l'année.

Fonds 3 : Il y a un léger déficit pour le salaire de l'orthopédagogue supplémentaire. Le manque à gagner sera comblé par le fonds 1.

Fonds 7 : Ce fonds est destiné au salaire de la TES et aux sorties. Il y a un surplus après le paiement du salaire de la TES et des sorties. Une somme sera enlevée pour un soutien linguistique supplémentaire qui sera offert (à raison de 1 journée par semaine d'ici la fin de l'année). Une autre somme sera également prise pour le paiement d'une journée de TES supplémentaires.

Fonds 4/9 : Ces fonds présentent un déficit dû au fait qu'il manque toujours la portion financement de la Commission scolaire de Montréal pour la cour d'école. Dans le fonds 4, certaines sommes sont destinées à des fins particulières. Par exemple, la subvention de la fondation Pierre Lavoie qui doit être utilisée exclusivement pour les vélos stationnaires. Mme Gaigeard indique que la somme destinée uniquement au fonds de contribution est d'environ 11 000\$. À ce montant, il faut réduire les frais reliés aux sorties.

Fonds 6 SDG: Le surplus de ce fonds servira à renouveler des équipements qui pourraient être utilisés pour une sortie pédagogique gratuite.

Fonds 6 Allocations Supplémentaires : Un montant servira pour l'achat des tableaux interactifs pour le local d'arts plastiques et le troisième local de maternelle.

## 8. Informations

### a. Mot de la direction

Mme Gaigeard nous indique que l'école ne sera plus classée "défavorisée", l'an prochain, les ratios seront plus élevés. Les postes de Mme Ève Ayotte, Mme Miranda Kuqi et Mme Louise-Michel Huard-Girard (qui est déjà en congé sans solde) seront abolis. Les ratios de classe l'an prochain seront les suivants :

- 1<sup>re</sup> année 20 à 22 élèves par classe;
- 2<sup>e</sup> année 22 à 24 élèves par classe;
- 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année 24 à 26 élèves par classe.

Le 24 février en après-midi un carnaval sera organisé pour les élèves en récompense de la 2<sup>e</sup> étape. L'école est à la recherche d'un monsieur Cabane à sucre pour offrir de la tire sur la neige. Un chocolat chaud sera également offert aux élèves. Mme Gaigeard informe qu'une demande d'approbation sera effectuée par courriel si un montant d'argent requis par le fonds des parents.

Mme Gaigeard informe que Mélanie Côté (maman d'une élève de maternelle) qui est nutritionniste, s'est offerte pour effectuer des activités au courant du mois de mars dans le cadre du mois de la nutrition.

### b. Mot de la présidente

Mme Marcotte revient sur la rencontre du comité de quartier. Les points suivants ont également été soulevés lors de la rencontre.

La chambre de commerce du grand sud-ouest s'est donné comme projet de célébrer la langue française et que celle-ci a de la difficulté à démarrer le projet au sein des écoles. Le 22 mars, une dictée avec le Club optimiste sera mise sur pied. Le président de la chambre de commerce du grand sud-ouest nous indique que si l'école a des projets de francisation, nous pourrions entrer en contact avec eux pour obtenir de l'aide ou du financement supplémentaire. À cet effet, l'école peut contacter M. Bonneau.

Le concept de levée de fonds et de fondation de la CSDM a été abordé. Il a été mentionné que les écoles qui ont des projets de plus grande envergure peuvent utiliser la fondation de la CSDM pour la réalisation de ces projets.

Il a été souligné que la scolarisation dans Griffintown est problématique et qu'un manque d'écoles est à prévoir dans ce quartier.

Une révision de l'offre de la CSDM au niveau des tables du secondaire afin de permettre une nouvelle offre du secondaire par la CSDM. Mme Marcotte nous indique qu'il n'y a pas eu de confirmation ou de résumé sur ce qui est en train de se construire dans les écoles secondaires.

**c. Mot du personnel**

Le personnel informe qu'un feuillet sur les manquements mineurs et manquements majeurs sera ajouté dans l'agenda. Il s'agit d'un projet-pilote afin de soutenir le code de vie de l'école. S'il est probant, il sera ajouté dans la configuration de l'agenda 2017-2018.

Mme Anny Juby indique que les enfants de maternelle vont commencer la psychomotricité dès le 1<sup>er</sup> février 2017.

**d. Mot du service de garde**

Mme Martine Keranguyader nous informe que le SDG a remporté le 1<sup>er</sup> prix pour le défi « Active tes pieds ». Un prix de 500\$ a été remporté pour acheter du matériel sportif.

**e. Mot de l'OPP**

Mme Claudine Benoit informe que l'OPP ne s'est pas encore rencontré.

**f. Mot du CPR et du CPP**

Aucun mot.

**9. Varia**

Le cours de gardiens avertis se déroulera au printemps avec l'organisme Prévention sud-ouest. Ce cours s'adresse aux élèves de 6<sup>e</sup> année, il en coûte 15\$/ enfant pour un cours de 3 à 4 rencontres. À l'issue de celui-ci, ils reçoivent une certification attestant de leurs compétences.

**10. Levée de l'assemblée**

Mme Lucie Marcotte propose la levée de la séance.

Levée d'assemblée à 20h23.

---

Isabelle Gaigeard,  
Directrice

---

Lucie Marcotte,  
Présidente du CÉ